



ville de
RIVESALTES

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Avenue Louis Blanc-66600 RIVESALTES

04.68.64.34.93 - 07 86 63 17 90

enfancejeunesse@rivesaltes.fr



ACCEUIL DE LOISIRS L'HIPPOCAMPE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE Projet Pédagogique

VILLE de RIVESALTES



Accueil de Loisirs Sans Hébergement

L'HIPPOCAMPE

6 quai des mouettes, 66600 RIVESALTES

centredeloisirs@rivesaltes.fr

06.31.45.24.49/06.75.21.35.04

SOMMAIRE

1. CADRE DE VIE.....	page 3
➤ La situation géographique	
➤ Les modalités d'accueil	
➤ Les locaux	
➤ Budget	
2. LES OBJECTIFS DU PROJET EDUCATIF DE LA COMMUNE	page 5
3. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	page 6
4. LES MOYENS	page 8
~ Les moyens humains	
~Les moyens organisationnels	
5. L'EVALUATION.....	page 15
6. CHARTE DE L'ANIMATEUR.....	page15
7. REGLEMENT INTERIEUR (en annexe)	

1. CADRE DE VIE

~ La situation géographique

L'accueil de loisirs l'hippocampe est situé sur la commune de Rivesaltes. C'est un centre de loisirs municipal. Il se situe le long de la rivière, à l'extérieur du vieux village. C'est une ancienne cave coopérative restaurée. Des travaux d'agrandissement du centre maternel et élémentaire ont été réalisés de septembre 2019 au mois de janvier 2021 offrant ainsi un espace spacieux, agréable et très accessible.



~ Les Modalités d'accueil

Le centre est réservé aux enfants scolarisés en maternelle et élémentaire de 3 à 11 ans qui habitent la commune ou dont l'un des parents ou des grands parents résident sur la commune ou bien si l'un des parents est commerçant, artisan ou chef d'entreprise sur la commune.

Les enfants sont accueillis les mercredis en temps périscolaire et les vacances scolaires en temps extrascolaire (sauf la dernière semaine d'août et durant les vacances de Noël).

Les parents ont plusieurs possibilités d'inscription sur la structure. En effet, ils peuvent inscrire leurs enfants soit uniquement le matin soit le matin avec repas soit la journée avec repas, soit l'après midi, en choisissant également le nombre de jours.

Depuis la crise sanitaire 2020, nous avons dû adapter nos modalités d'inscription aux divers protocoles sanitaires, revenant notamment à une inscription à la semaine obligatoire afin de constituer des groupes à la semaine pour limiter le brassage.

Les parents procèdent aux inscriptions et aux règlements auprès du service administratif restauration, enfance, jeunesse, Salle Riu à l'Hôtel de Ville.

Les horaires d'ouverture du centre sont les suivants :

- Le matin avec un accueil échelonné de 7h30 à 9h15 puis de 11h45 à 12h30
- L'après-midi : de 13h45 à 14h15 et de 17h30 à 18h30.

L'accueil de loisirs est déclaré les mercredis en accueil périscolaire, il rentre dans le cadre du **Plan mercredi** dans lequel la commune de RIVESALTES s'est engagée.

Le centre reste en extrascolaire pendant les vacances scolaires.

~ Les Locaux

Rez de chaussée : réservé aux maternelles avec un agrément de 56 enfants.

- Un bureau
- Une infirmerie
- Une buanderie
- Un vestiaire personnel
- 2 réserves de stockage matériels
- Un dortoir de ... lits
- Une future cuisine
- 4 salles d'activités
- Une grande cour extérieure
- Un local ménage
- 16 toilettes + une douche.

Premier étage : réservé aux élémentaires avec un agrément de 120 enfants.

- Un bureau
- Une future cuisine
- 5 salles d'activités
- Une grande salle de motricité
- Une salle de réunion
- 7 toilettes + 1 toilette à mobilité réduite.
- Un monte-charge.

~ Le Budget

Il n'y a pas de budget propre à la structure. Les dépenses de la structure sont affectées au budget communal.

2. PROJET EDUCATIF DE LA VILLE DE RIVESALTES

La politique éducative de la Ville de Rivesaltes et de l'ensemble des partenaires est contractualisée dans le Projet Educatif de Territoire. Il a pour mission de tendre à ce que tous les enfants et les jeunes se construisent et s'épanouissent dans le cadre de valeurs citoyennes.

Les actions développées par l'équipe pédagogique au sein de l'accueil de loisirs seront en cohérence avec les objectifs partagés du Projet Educatif, soit :

- **« Favoriser l'épanouissement de l'enfant en répondant au mieux à ses besoins » :**
offrir un espace d'éveil, de découverte et d'expérimentation à l'enfant tout en assurant sa sécurité physique morale et en respectant au mieux ses rythmes biologiques.
- **« Accompagner l'enfant dans son apprentissage de la vie en collective et citoyenne » :**
mettre en place des règles et les expliquer aux enfants de façon à ce que chacun puisse évoluer aisément dans le groupe.
- **« Favoriser une relation confiante et constructive entre les parents et les équipes d'animation » :**
privilégier l'information et la communication dans notre relation avec les parents. Solliciter les parents pour qu'ils s'impliquent autant que faire se peut dans la vie des accueils de loisirs.
- **« Sensibiliser les enfants au développement durable et leur permettre d'y participer » :**
inciter les enfants à participer au recyclage, au tri sélectif, à une consommation modérée des consommables.



3. LES OJECTIFS PEDAGOGIQUES ET NOS OBJECTIFS OPERATIONNELS.

A partir des objectifs éducatifs de la ville, nous avons décliné de la sorte les objectifs suivants.

L'accueil de loisirs doit permettre à l'enfant de s'amuser, de jouer tout en lui proposant un rythme qui lui soit adapté.

Favoriser un développement de l'autonomie de l'enfant :

- Permettre à l'enfant de s'approprier l'espace et d'y évoluer.
- Proposer des animations adaptées aux capacités physiques et intellectuelles des enfants.
- Respecter les rythmes de vie de l'enfant.
- Permettre à l'enfant de jouer, jouer avec, laisser jouer et donner à jouer.

Nos Objectifs opérationnels :

- En aménageant un espace, un cadre sécurisé, agréable et personnalisé. (Identifiables par tous)
- En organisant la vie quotidienne : les règles de vie du centre.
- En proposant des groupes d'enfants en fonction des tranches d'âges.
- En mettant en place d'un temps d'accueil échelonné, de temps calme / temps de repos et de moment de vie quotidienne.
- En valorisant les réalisations des enfants.
- En proposant un programme d'activités adaptés et diversifiés.
- En proposant des temps « électrons libres » où l'enfant pourra jouer en fonction de ses envies.
- En incitant les enfants à découvrir les aliments en les goûtant : mise en place de temps conviviaux : repas, goûter.
- En insistant sur les temps d'hygiène de la vie quotidienne.

Rendre l'enfant acteur et responsable de ses choix « citoyens »

- Apprendre à respecter les personnes, les lieux et le matériel.
- Favoriser l'écoute et la communication.
- Favoriser l'implication de l'enfant dans le choix des activités en lui permettant d'être acteur de ses propres loisirs.
- Laisser l'enfant prendre des initiatives.
- Sensibiliser les enfants à l'environnement, au développement durable.

Nos Objectifs opérationnels :

- Mise en place de temps de parole et de discussion.
- Mise en place de règles de vie.
- Proposées un panel d'activités diversifiées.
- Tri sélectif et activités de récupération.
- Projet autour du jardin pédagogique.

Permettre à l'enfant un accès à la culture et au sport.

- Favoriser les découvertes par le jeu.
- Développer la curiosité, l'envie de créer d'essayer de faire des expériences nouvelles.
- Développer son imaginaire, sa créativité.
 - En utilisant différentes ressources culturelles et/ou sportives de la commune et des communes aux alentours.
 - En participant aux manifestations culturelles et associatives de la commune.
 - Participation aux grands événements culturels et sociaux : journée des droits de l'enfant, événements sur le thème de la prévention routière ...
 - En proposant des projets et des activités innovantes par le biais d'intervenants spécifiques.
 - Favorisant l'accueil des enfants à besoin particuliers.

Favoriser la place des parents dans la vie de la structure

- Permettre d'échanger, d'instaurer un climat de confiance avec les équipes.
- Permettre aux parents de partager des moments de loisirs avec leur(s) enfant(s).
 - En proposant des temps de convivialité avec les parents.
 - En invitant les parents à assister à des spectacles, des expositions sur les activités des enfants, lors des soirées « portes ouvertes ».
 - En favorisant la communication par le biais des réseaux sociaux : page Facebook, envoi d'informations et de programmes par mail.

4. LES MOYENS

➤ Les moyens humains

~ **Les mercredis et les vacances scolaires :**

ALSH L'HIPPOCAMPE 3-6 ANS « Les Pescadoux »

- Equipe de direction
Directrice : Phulpin Christelle, B.P.J.E.P.S L.T.P.
Directrice adjointe : Gouges Jacqueline, BAFA.
Animatrice referante : Martin marine, CAP petite enfance.
- Equipe d'animation
6 animateurs les mercredis BAFA ou CAP Petite enfance.
7 à 9 animateurs pendant les vacances scolaires selon la période et les effectifs BAFA ou CAP Petite enfance.

ALSH L'HIPPOCAMPE 6-11 ANS « Les Prim's »

- Equipe de direction
Directrice : Phulpin christelle, B.P.J.E.P.S L.T.P
Directrices adjointes : Saly Mireille, BAFA et Romo Marjorie, BAFA.
Animatrice referante : Malabrera laura, BAFA.
 - Equipe d'animation
8 animateurs les mercredis BAFA ou CAP Petite enfance.
6 à 8 animateurs pendant les vacances scolaires selon la période et les effectifs BAFA ou CAP Petite enfance.
- L'animateur doit être âgé de 18 ans. Nous essayons de maintenir les mêmes équipes les mercredis et les vacances scolaires. L'été, nous avons des renforts d'équipe car nous avons un effectif plus important.
 - Nous avons un fonctionnement qui nous permet d'avoir une seule et même équipe sur la journée et la semaine, avec des jours de repos pour ne pas dépasser les 35 heures/semaine. Nous avons des animateurs référents de groupe et des animateurs volants pour les remplacer.

➤ Les moyens organisationnels :

Afin de structurer au mieux l'accueil des enfants, nous avons mis en place plusieurs choses :

1. Mise en place d'une journée type les mercredis et les vacances scolaires.

L'accueil des enfants est assuré sur l'ALSH « Les Pescadoux » au rez-de-chaussée de la structure « L'Hippocampe » à partir de 7h30.

- Le matin de 7h30 à 9h15 : accueil échelonné, prise en charge des enfants par les animateurs et mise en train. (Temps d'hygiène)
- La matinée : de 9h15 à 11h00 : début des activités basées sur les projets des animateurs
 - Et/ou des intervenants extérieurs, avec le choix de l'activité laissé aux enfants.
- Fin de l'activité : Temps d'hygiène, lecture du menu.
- 11h15 : départ pour la cantine, à pied, environ 15 minutes de marche qui ouvrent
 - L'appétit. Pour le premier service.
- 11h30 : départ pour le second service.
- 11h45 à 12h30 : départ échelonné pour les enfants inscrits de matin.
- La pause méridienne de 11h30 à 13h15 : repas

- De 13h15 à 14h15 : temps calme pour les plus grands et sieste pour les petits.
- Pendant ce temps, accueil des enfants de l'après-midi de 13h45 jusqu'à 14h15. (Et départ pour ceux inscrits en « matin + repas » uniquement).
- L'après-midi : de 14h15 à 16h30 : jeux libres, activités de découverte et/ou ballades, sorties à thème en fonction des projets du matin.
- De 16h30 à 17h00 : Pause goûter
- La fin de la journée de 17h00 à 17h30 : temps de parole par groupes (échanges entre enfants et animateurs sur la journée passée)
- De 17h30 à 18h30 : départ échelonné des enfants.



L'accueil des en

« L'Hippocampe » à partir de 7h30.

- Le matin de 7h30 à 9h15 (environ) : accueil échelonné, prise en charge des enfants par les animateurs et mise en train.
- La matinée : de 9h15 à 11h15 : début des activités basées sur les projets des animateurs
- Et/ou des intervenants extérieurs.
- Fin de l'activité : Temps d'hygiène, lecture du menu.
- 11h15 : départ pour la cantine, à pied, environ 15 minutes de marche qui ouvrent
- L'appétit. (11h30/12h30 : durée du repas)
- 12h15 : départ du second service. (12h30/13h30 durée du repas)
- 11h45 à 12h30 : départ échelonné pour les enfants inscrits de matin.
- La pause méridienne de 11h30 à 13h30 : repas

- De 12h30 à 14h30 : temps calme encadré par les animateurs.
- Pendant ce temps, accueil des enfants de l'après-midi de 13h45 jusqu'à 14h15. (Départ pour ceux inscrits en « matin + repas »).
- L'après-midi : de 14h15 à 16h30 : jeux libres, activités de découverte et/ou ballades,
- Sorties à thèmes en lien avec les projets du matin.
- De 16h30 à 17h00 : Pause goûter
- La fin de la journée de 17h00 à 17h30 : temps de parole par groupes (échanges entre enfants et animateurs sur la journée passée)
- De 17h30 à 18h30 : départ échelonné des enfants.

2. Mise en place de groupes d'âges

En effet afin de répondre au mieux aux besoins des enfants et de s'adapter à leur âge, nous avons mis en place plusieurs groupes d'âge.

Pour les Pescadoux, nous avons trois groupes : petits, moyens et grands.

Pour les Prim's, nous avons également deux groupes : CP – CE1 et CE 2 -CM puis nous avons le groupe des CM2 qui partageait des projets avec la passerelle du club des jeunes afin de les familiariser à leur future structure.

Depuis septembre 2020, les CM2 sont accueillis sur « l'accueil Passerelle » situé du Club des Jeunes, avenue Louis Blanc.

Ainsi, nous pouvons proposer des activités et des sorties plus adaptées à l'âge des enfants.

3. Accueil et départ échelonné :

Le matin, tout comme le soir, les enfants en fonction de leur humeur choisissent un espace (ateliers de jeux) plus ou moins ludique ou plus calme, en attendant que la matinée commence ou que les parents arrivent.

Ce temps reste un temps d'animation, l'animateur durant ce temps, accueille les enfants, les familles et il peut prendre le temps de discuter avec l'enfant.

4. Les Mises en train / les règles de vie :

Après l'appel du matin dans le groupe. L'animateur propose une mise en train « des petits jeux de réveil tonique » afin de rentrer dans la journée du centre.

Ensuite, il présente la journée, fait un rappel des règles de vie et démarre l'activité.

Ce moment est très important car, c'est là, que l'animateur prend en main son groupe et va donner l'atmosphère de la journée au groupe d'enfants.

Cela permet à l'enfant à la fois de se situer dans sa journée mais également de donner son point de vue.

✓ Les règles de vie

Elles sont essentielles dans la vie de groupe : elles définissent le « vivre ensemble ». A chaque début de journée, il est important de les rappeler aux enfants et de les faire réfléchir ensemble. L'enfant doit être aussi partie prenante de ces règles, en le faisant signer par exemple. En établissant, également des sanctions, avec le groupe d'enfants.

L'animateur doit être dans une « autorité bienveillante », essayer de rassurer l'enfant, de lui expliquer les choses, de le valoriser pour l'aider à se construire dans sa vie future d'adulte.

5. Les activités

Les mercredis, nous proposons des activités plus spécifiques avec des intervenants dans le cadre du Plan mercredi.

Durant les **vacances scolaires**, nous proposons plus de sorties à la journée aux alentours de Rivesaltes, à l'extérieur ou dans des lieux culturels ou sportifs.

Afin de permettre à tous les enfants l'accessibilité à des nouvelles pratiques artistiques, sportives et/ou culturelles.

- A chaque début de rentrée scolaire, nous faisons le choix de proposer de nouvelles pratiques tout en restant en cohérence avec le temps scolaire et périscolaire.
- Des intervenants spécifiques travaillent en lien avec nos animateurs afin de proposer aux enfants des projets élargis. (Danse africaine, Hip Hop, poterie ...)
- Un roulement est établi sur l'année afin de faire tourner tous les groupes sur les différentes pratiques.

Nous mettons toujours en avant une thématique que ce soit sur les Mercredis ou bien les vacances que nous déclinons en activités manuelles et sportives...

Cela permet ainsi, de proposer de nouvelles choses aux enfants et de faire réfléchir les équipes de façon collective, d'échanger leur savoir-faire et leur savoir être.

Que ce soit sur les Mercredis ou sur les vacances, nous avons les mêmes types d'activités.

- Des activités sur la nature : avec la découverte du patrimoine de la faune et de la flore, nous avons également un jardin pédagogique.
- Des activités sur le recyclage.
- Des activités sportives spécifiques et nouvelles.
- Des grands jeux collectifs, des défis...
- Des activités sur l'art culinaire au travers de jeux, des défis autour de la cuisine.
- Des activités autour du livre : conteurs, Kamishibai, activités manuelles, découverte de contes d'autre fois, les frères Grimm, la bande dessinée ...
- Nous proposons également des activités « **ELECTRONS LIBRES** » ou jeux libres où l'enfant dans un cadre sécurisé et agréable, choisit son activité du moment. Cela permet à l'enfant de souffler, d'être à son écoute et d'être acteur de son temps.
- Des activités sur l'art et la culture : sculpture, peintres, la musique, le théâtre ...
- Nous participons également à des manifestations organisées par le pôle culture et animations de rivesaltes : carnaval, Fête du Babou....

Lors des vacances de Printemps, **un séjour d'une semaine avec hébergement** est proposé au groupe des CM, ce séjour est un séjour de découverte culturelle et/ou sportive. Nous découvrons les enfants dans un autre contexte, avec un rythme différent.

6. Le Temps du repas :

- Midi :

Nous prenons les repas dans la cantine scolaire du secteur Pons qui se situe à 15/20 minutes à pieds pour les enfants.

En maternelle comme en élémentaire, nous avons deux services de cantine.

Nos repas sur toute la commune sont fournis par la cuisine centrale U.D.S.I.S. Les repas servis sont variés, équilibrés et de bonne qualité.

Nous n'avons pas de service self, nous sommes en service traditionnel.

Pour nos sorties journées, un pique-nique est fourni à tous les enfants inscrits à la journée au centre.

- Le goûter :

C'est un moment de retour au calme et un moment convivial entre enfants. Le goûter est fourni par les familles les mercredis et les vacances scolaires. Lors de certaines journées à thème, le centre offre le goûter à tous les enfants.

7. Le Temps calme / le temps de sieste pour les plus petits :

Le temps calme permet aux enfants de se poser après le repas. Car, nous avons observé que les enfants ont un rythme soutenu dans la semaine, ils ont donc besoin de se reposer.

Il peut se matérialiser par des tapis, par la mise à disposition de livres, par le visionnage d'un court métrage, la relaxation, par une histoire contée, une musique douce...

Il se fait lors des sorties journalières, sur des bâches avec la mise à disposition de petits jeux calmes.

➤ Le temps de sieste

S'adresse aux enfants de maternelles, le groupe des petits (3 ans) et certains moyens (4 ans) en fonction de leur état physique.

Une salle est spécialement aménagée en espace dortoir. Chaque enfant a son propre lit avec un drap et une couverture à disposition. Ils peuvent apporter et y déposer leur doudou dès leur arrivée au centre le matin.

Une musique douce ainsi qu'une petite veilleuse favorisent le temps d'endormissement tout comme la présence de l'animateur.

8. Les Temps de parole :

Que ce soit en maternelle ou en élémentaire, nous mettons en place le rituel de début et fin de journée par groupe. Après le goûter, les enfants sont assis en cercle avec l'animateur et durant ce moment, les enfants font le bilan de leur journée au centre, ils parlent d'un évènement en particulier ou bien un ressenti, c'est un moyen de libérer la parole. Ils peuvent également se positionner sur le tableau d'humeur dans la salle et l'expliquer ou pas au reste du groupe.

9. Interactions entre les maternelles et les élémentaires :

- Proposer des actions d'entraide et de partage.
 - Au travers de temps forts comme des goûters, des kermesses, des grands jeux, des Flash mobs ...
 - Les rencontres au travers d'activités spécifiques.
 - Profitez de l'été pour que les grandes sections de maternelles puissent partager des temps avec les CP, afin de les familiariser à leur nouvel environnement dès la rentrée.

10. Participation des parents dans la vie du centre :

- Avant chaque période de petites vacances, nous invitons les parents à assister aux expositions, aux spectacles ... de leurs enfants autour d'un moment convivial « les portes ouvertes ».
- C'est l'occasion également d'échanger avec eux autour de nos pratiques et de leurs présenter les programmes d'activités.
- Nous leur proposons également de vivre les actualités du centre via une page Facebook.
- L'idée serait de proposer des temps forts de partage enfants/parents/animateurs sur des journées thématiques.

11. Accueil d'enfants en situation de handicap

Depuis 2019, nous avons signé une convention avec l'association Handvan't 66 dans le cadre des accueils sur les structures de loisirs des enfants aux besoins particuliers. En effet un PIAM (Protocole Individuel Accueil de Mineur) est ouvert avec les familles/la structure et la coordinatrice d'handavan't afin de recueillir le maximum d'information sur l'enfant accueilli et ainsi adapter au mieux l'accueil de l'enfant sur la structure. Nous mettons en place conjointement avec la famille des modalités d'accueil qui peuvent évoluer dans le temps.

5. L'ÉVALUATION

Avec l'équipe, Les réunions de préparation, de régulation et de bilan, nous permettent de penser les projets, d'en tirer les conséquences sur les pratiques et de se projeter.

Ces réunions permettent également à l'équipe de réajuster les plannings en fonction des besoins des enfants, de réguler les petits soucis d'équipe et surtout d'échanger, de fédérer les équipes.

Avec les enfants, l'évaluation se fait lors des temps de paroles ou d'échanges avec les animateurs.

Avec les parents, nous pouvons mettre en place des enquêtes de satisfactions. Ils peuvent échanger également lors des portes ouvertes au centre.

6. CHARTE DE L'ANIMATEUR

Avec les enfants :

- Garant de la sécurité physique et affective des enfants. (Responsabilité civile et pénale.)
- A l'écoute des enfants l'animateur répond à leurs demandes.
- Sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Sait adapter les activités à la tranche d'âge.
- Gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Respecte les jeunes en tant qu'individu à part entière.
- Fait part des problèmes survenus au cours de la journée à mon référent et/ou l'équipe de direction.
- Connait les règles de sécurité essentielles quant aux activités.

Avec l'équipe :

- L'animateur respecte ses collègues.
- Sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Participe aux réunions de préparation.
- Sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Travaille en collaboration avec l'adjoint pédagogique.
- Respecte le travail de l'autre (chauffeur de bus, personnel de service, prestataires extérieurs...)
- Rôle d'entraide, de soutien.

Avec les parents :

- L'animateur discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- Accueillant, souriant et disponible sur les temps d'accueil.
- Sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.

7. REGLEMENT INTERIEUR

En annexe ->

